



Le Pôle Carrières-Sociales ISIAT

organise en collaboration avec le CRAJEP Aquitaine et la CRESS Aquitaine

Économie sociale et solidaire et dynamiques des territoires : quelle place pour l'animation professionnelle ?

Au début des années quatre-vingt, la montée fulgurante sans précédent du chômage et l'apparition de nouvelles formes de pauvreté ont donné à constater que la crise de l'État-providence avait changé de nature, rendant obsolètes ou inadaptées les anciennes méthodes de gestion du social. Le tout marché ou la marchandisation des sociétés humaines a, tout en augmentant de manière inouïe les richesses, généré des coûts sociaux et humains élevés. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) contribuent à la contestation du libéralisme et à l'avènement d'une économie plurielle, en créant des espaces dans lesquels le marchand n'est pas la seule grammaire. En ouvrant ces espaces propices à *l'agir ensemble*, ils réaffirment leur volonté utopique et transformationnelle. On peut néanmoins s'interroger sur la capacité de ceux-ci à forger un nouveau contrat social. L'action collective, initiée par le truchement de ces acteurs, dans les espaces interstitiels des territoires, permet-elle l'avènement d'une gouvernance alternative ? Arrivera-t-on au « réencastrement » du marché en particulier et de l'économie en général dans les dynamiques sociales tel que le suggère Karl Polanyi ? Le marché ne doit pas régir toutes les relations humaines, il doit être un outil susceptible d'organiser les transactions de manière à mettre le développement au service de l'homme. Comment est-il possible de remettre le marché à sa place ?

Les acteurs de l'ESS couvrent des champs d'intervention de plus en plus vastes et de plus en plus complexes, aux côtés de l'État et des entreprises à but lucratif. Ils s'impliquent dans des domaines entiers des politiques publiques. Leur action permet de faire émerger des activités d'utilité sociale et de problématiser les articulations entre sphère lucrative, non lucrative et non marchande au travers d'enjeux comme l'insertion par l'activité économique, le développement durable, le commerce équitable, la démocratie participative de proximité, la gestion démocratique des appareils de production, l'insertion par les finances alternatives... La reconnaissance, la structuration et la professionnalisation des acteurs de

l'économie solidaire représentent un enjeu essentiel en termes de développement économique local, d'une pluralité des modes d'expression économique, de création d'emplois pérennes de proximité, en particulier dans les services à la personne, de capacitation, d'empowerment et de renforcement du lien social. Ces préoccupations constituent la valeur ajoutée de notre réflexion, puisque par ce biais on peut observer un décloisonnement des sphères de l'ESS conçue comme mode de gouvernance alternative et celles de l'animation professionnelle qui restait parfois perçue de façon limitative à sa dimension ludique.

Toutes les disciplines de recherche en sciences humaines et sociales sont aujourd'hui mobilisées pour apporter un regard analytique, à partir de leurs questionnements, modèles et paradigmes dans le but de produire des éléments de connaissance permettant d'évaluer la place et la contribution théorique et empirique du coopérativisme, de l'associationnisme, du produire autrement aux dynamiques des territoires aussi bien sur le plan économique, social, sociétal, culturel et politique.

L'étude d'un champ d'une telle complexité et d'une telle ampleur aussi bien par la diversité de ses acteurs, de leurs approches que de leur filiation idéologique, nécessite des choix quant aux domaines et objets d'analyse. Si le colloque entend rester ouvert à toutes les disciplines et aux différentes approches, elle retient quatre axes principaux. Le premier tente de préciser les contours des objets de la réflexion à savoir l'ESS. Le deuxième axe fait référence aux dynamiques territoriales de l'ESS, à la pluralité des modèles économiques de gouvernance, à leur institutionnalisation au travers d'expériences spécifiques favorisant l'ancrage à des territoires et à leur capacité à alimenter un nouveau contrat social. Le troisième axe s'interroge sur le concept d'utilité sociale et d'innovations sociales. Le quatrième et dernier axe se penche sur les articulations entre ESS et animation professionnelle en essayant de mettre à nu les modifications et les évolutions que l'animation professionnelle a su insuffler à l'ESS, dans son fonctionnement et ses enjeux. Il interroge ainsi les identités professionnelles des animateurs dans le champ de l'ESS, aux côtés d'autres professionnels.

Axe 1 : Controverses conceptuelles

Économie sociale et solidaire ou tiers secteur en France depuis quelques années, secteur du non-profit ou du volontariat dans les pays anglo-saxons, entreprises sociales plus récemment des deux côtés de l'Atlantique, la définition de ce champ au sein d'une économie mondialisée et plurielle reste encore un objet de débats aussi bien conceptuels et théoriques que juridiques et opérationnels. Derrière la bataille conceptuelle se cachent des réalités controversées voire même contradictoires. Comment définir l'ESS non plus par défaut mais de manière positive ?

Axe 2 : Dynamiques territoriales, économie plurielle et institutionnalisation : vers un nouveau contrat social ?

À partir d'expériences « situées » cherchant à répondre à des questions et besoins sociaux identifiés, on s'interroge sur la problématique de l'institutionnalisation de l'ESS. Celle-ci a alimenté des logiques réticulaires et coopératives, en élargissant les statuts conférés aux formes associatives (sociétés coopératives d'intérêt collectif) et rendant possible une capitalisation des bonnes pratiques par la réalisation de chartes. Les formes d'organisation, anciennes et nouvelles, générées par l'ESS méritent d'être examinées avec attention pour en comprendre les logiques d'émergence, de fonctionnement, les enjeux face aux exigences d'une économie plurielle et d'une gouvernance alternative qui se donne le droit de produire des biens et services, de répartir les richesses et de consommer autrement. Les contraintes

institutionnelles, juridiques, politiques et financières auxquelles elles font face devraient figurer dans les programmes de recherche. Les acteurs de l'ESS revendiquent la démocratie participative locale parce qu'elle est non seulement un idéal politique moderne, mais aussi un modèle performant. Car, plus les citoyens sont en capacité de s'exprimer et de délibérer sur le devenir de la cité, plus la communauté est en capacité d'agir pour ces fins et plus un régime politique prend en compte les attentes de ses membres, plus il est efficace. Donc, plus qu'un idéal-type, la démocratie participative locale est la clé d'une exigence nouvelle qui considère que les capacités individuelles articulées aux capacités collectives développent et entretiennent le capital social. Artisans d'une gouvernance alternative, d'une économie plurielle, d'une démocratie participative locale et d'un ancrage des réponses dans des territoires, les tenants de l'ESS pourraient faire émerger un autre type de société. L'ESS s'inscrit dans des logiques locales au sein des territoires. Les territoires peuvent-ils être conçus comme des sites au sens de la théorie des sites symboliques qui postule que le site est une entité immatérielle, multidimensionnelle et dynamique ? Faut-il chercher en conséquence à intégrer fortement la dimension territoriale non pas d'un point de vue physique, mais plutôt en référence aux acteurs et au sens implicite de leurs pratiques ? Mais dans les faits, débouche-t-on sur un nouveau contrat social face à la crise du système capitaliste ? Quelles propositions permettraient d'avancer vers un nouveau contrat social ? Comment pourrait-on préciser les contours d'un tel contrat social ?

Axe 3 : Utilité sociale et innovations sociales : initiative privée solidaire, production et gestion des biens publics

Les structures de l'ESS participent à la fourniture des biens et services publics tels que la lutte contre les exclusions, l'émergence d'une démocratie participative locale en favorisant la cohésion sociale. Néanmoins, tout en étant des personnes morales de droit privé, elles introduisent aussi bien dans les faits que dans les débats théoriques des innovations sociales et heuristiques, en étant identifiées comme les meilleurs gérants de certains biens et services publics. Ces innovations ouvrent de nouveaux champs de réflexion et d'action. Comment les chercheurs et les acteurs pourraient-ils préciser les tenants et les aboutissants et clarifier la notion d'utilité sociale au-delà de sa seule dimension opératoire en référence à l'instruction fiscale de 1998 ?

Axe 4 : Économie sociale et solidaire et animation professionnelle

Cet axe met l'accent sur la place et le rôle de l'animation et des animateurs dans le champ de l'ESS. Outre l'animation des territoires par les loisirs, on s'intéresse à l'animation économique des territoires, la prise en charge des inégalités, des discriminations, des handicaps, des services à la personne, comme champs nouveaux naguère considérés comme angles morts de la réflexion sur les dynamiques territoriales de l'animation professionnelle. S'il semble en effet que certains acteurs de l'ESS s'emparent des questionnements de l'animation, ceux-ci peuvent parfois revendiquer d'autres filiations, d'autres légitimités tout en ne se reconnaissant pas dans les principes de l'animation et ne conçoivent pas toujours leurs actions comme relevant de son champ. Dans ce cadre, quelle articulation peut-on envisager, à partir de ces pratiques, entre animateurs professionnels et acteurs de l'ESS ? Qu'est-ce que l'animation professionnelle ? La professionnalisation assoie les balises d'une reconnaissance des animateurs comme corps institué. Elle inocule une culture professionnelle en homologuant les curriculums d'enseignement et en explorant des champs nouveaux. La professionnalisation du secteur de l'animation est-elle d'ordre purement corporatiste ou introduit-elle une amélioration sensible de la qualité des services ? Car au travers de ces problématiques,

peut-on redéfinir les frontières entre ESS et animation professionnelle ? Il s'agit dans un deuxième temps d'interroger le monde de l'ESS à travers les diverses formes d'engagement et de travail qui s'y développent. On peut se demander ce que recouvrent aujourd'hui les registres de l'engagement des individus (militant, professionnel, confessionnel, politique, social, culturel, etc.) en s'interrogeant sur les parcours, trajectoires et expériences qui en découlent et se construisent sous diverses formes. Il s'agit de recueillir des faits auprès des acteurs impliqués dans le champ de l'ESS. Mais comment prendre bien soin de se démarquer *a priori* de toute démarche fondée sur une construction idéologique ou une approche constructiviste trop orthodoxe qui occulterait du même coup les divergences d'interprétations que peuvent en avoir les acteurs eux-mêmes ? Cette démarche permet-elle de mettre en valeur la force et la permanence « de situations et de contextes structurants » ? Comment aborder à travers les discours des acteurs sur leurs propres pratiques ?

Comité scientifique :

Présidé par Abdourahmane Ndiaye, le comité scientifique est composé de : Jean-Pierre Augustin, Michel Blanchard, Sophie Dargelos, Jean-Claude Gillet, Luc Greffier, Vincent Paillart, Richard Peyres, Jean-Luc Richelle, Claudette Rousseli, Pascal Tozzi

Temporalités du colloque :

Envoi de l'appel à proposition : début juillet 2009

Date d'envoi des propositions sous la forme de résumés d'une page maximum : 30 septembre 2009

à l'adresse suivante : ndiaye.a@ades.cnrs.fr

Réunion du Comité Scientifique : mardi 6 octobre 2009

Envoi des avis du Comité Scientifique : fin octobre 2009

Edition de la programmation définitive : vendredi 17 novembre 2009

Colloque : 26 et 27 janvier 2010, IUT Michel de Montaigne, Amphi 1 et 2